

D.2017.07.05.6.2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

Séance du 5 Juillet 2017

6 - PROJETS TERRITORIALISES

6.2 - Doublement de la capacité ligne A - Station Jean Jaurès : Marché n° 52M 2017 13035 M : Lot n° 2 - Génie civil - Second œuvre - Voirie Réseaux Divers : Autorisation de signer le marché avec le groupement d'entreprises BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS REGIONS FRANCE / BOUYGUES BÂTIMENT CENTRE SUD OUEST / BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS

L'an deux mille dix-sept, le cinq juillet à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha		X (M. Trautmann jusqu'au point 1.1)	Absent-Excusé à/c du point 1.2
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		Empêché d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir après le point 1.5
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre	X	X (M. Carneiro à/c du point 1.2)	
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X	X (M. Aujoulat à/c du point 1.2)	
BACOU Denis	X	X (M. Guyot à/c du point 2.1)	
GUYOT Philippe	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° 2015.03.25.4.3 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à la SMAT la réalisation de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2015.07.08.6.6 du 08 juillet 2015, le Comité Syndical a autorisé la SMAT à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation des aménagements nécessaires à la station Jean Jaurès de la ligne A du métro de l'agglomération toulousaine afin de pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long avec le groupement EGIS RAIL/EGIS SO/LCR ARCHITECTES pour un montant de 2 466 658,00 € HT.

Par délibération D.2016.10.19.6.8 du 19 octobre 2016, le Comité Syndical a approuvé les études d'Avant-Projet concernant les aménagements nécessaires à la station Jean Jaurès de la ligne A du métro de l'agglomération toulousaine afin de pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long et de séparer les flux de correspondance entre les lignes A et B, et arrêté le coût prévisionnel définitif des travaux à un montant de 15 949 200 € HT.

Les travaux à réaliser concernent les modifications à apporter à la station Jean Jaurès de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long et à améliorer la gestion des flux de transit entre les lignes A et B.

Les travaux sont répartis en 6 lots faisant chacun l'objet d'un marché séparé.

Le présent marché concerne le lot n° 2 « Génie civil – Second œuvre – Voirie Réseaux Divers » qui regroupe essentiellement les prestations suivantes :

1 - pour assurer la mise en service de la ligne A exploitée avec des rames de 52 mètres de long :

- au niveau du quai :
 - libération des emprises en tunnel,
 - extension du quai central de la ligne A côté Balma Gramont avec déplacement de l'escalier existant et l'ascenseur,
 - création d'une fosse et des structures nécessaires à la mise en place d'un nouvel ascenseur côté Basso Cambo.
- au niveau de la mezzanine :
 - aménagement d'une nouvelle zone technique,
 - démolition des locaux techniques existants qui ont été libérés et aménagement de cette surface en zone publique,
 - création d'une passerelle de liaison au niveau mezzanine liée à l'ascenseur côté Basso Cambo.

2 - pour assurer la séparation des flux de correspondance entre la ligne B et la ligne A, l'accès historique de la station, côté boulevard Carnot, est modifié comme suit :

- libération des emprises de travaux,
- réalisation de soutènements (en parois moulés et en sous œuvre) et des terrassements généraux à proximité des structures existantes de la station et du tunnel,
- réalisation d'un puits pour l'intégration d'un nouvel ascenseur de liaison entre les niveaux Salle d'échanges et Mezzanine,
- réalisation d'ouvertures dans la paroi moulée pour mise en communication des surfaces créées avec la station existante,
- création de structures et reprise des structures existantes de tous les niveaux impactés,
- aménagement des surfaces créées et modifiées pour le fonctionnement de la station.

A noter que le présent marché a, à sa charge, la gestion des emprises de chantier extérieures et intérieures communes à tous les lots.

La procédure retenue est l'appel d'offres restreint soumis aux dispositions des articles 69 et 70 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis, le 20 janvier 2017, aux publications du BOAMP, JOUE, de Marchés Online et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des candidatures était fixée au 17 février 2017 à 12h00.

Sept (7) candidats ont remis une candidature dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence.

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance du **21 mars 2017**, retenu les 5 candidatures suivantes :

1. **GTM Sud-ouest Travaux Public**/Génie-Civil / SOLETANCHE-BACHY / ARCADIS ESG
2. **DEMATHIEU BARD Construction** / BOTTE / SAINT-ELOI Constructions
3. **BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS REGIONS FRANCE** / BOUYGUES BÂTIMENT CENTRE SUD OUEST / BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS
4. **EIFFAGE GÉNIE CIVIL** / EIFFAGE FONDATIONS
5. **NGE GENIE CIVIL** / GUINTOLI / DACQUIN / GEOTECHNIQUE ET TRAVAUX SPECIAUX / CANCE

Le Dossier de Consultation des Entreprises a été transmis aux 5 concurrents le 19 avril 2017.

La date limite de remise des offres était fixée au 02 juin 2017 à 12 heures.

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance du **27 juin 2017**, attribué le marché à l'entreprise **BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS REGIONS FRANCE / BOUYGUES BÂTIMENT CENTRE SUD OUEST / BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS** pour un montant de **6.359.838,94 € HT**.

Il est donc proposé au Comité Syndical :

- d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché n° 52M 2017 13035 M avec le groupement d'entreprises **BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS REGIONS FRANCE / BOUYGUES BÂTIMENT CENTRE SUD OUEST / BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS**.
- d'autoriser la dépense correspondant au montant total de la prime allouée au respect du règlement de chantier pour un montant de 109 000,00 € HT.

Le Comité Syndical :

- Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

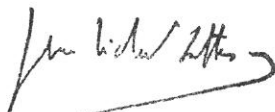
ARTICLE 2 : AUTORISE la SMAT à signer avec le groupement d'entreprises **BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS REGIONS FRANCE / BOUYGUES BÂTIMENT CENTRE SUD OUEST / BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS** le marché n°52M 2017 13035 M concernant la réalisation des travaux du lot n° 2 « Génie civil – Second œuvre – Voirie Réseaux Divers » relatif à la réalisation des aménagements de la station Jean Jaurès, de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long et à améliorer la gestion des flux de transit entre les lignes A et B, pour un montant de **6.359.838,94 € HT** ; il pourra également être allouée au groupement une prime pour respect du règlement de chantier ne pouvant excéder 109 000, 00 € HT.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES